

# Petit calendrier du composteur

## PRINTEMPS

**Surveiller le mélange en remuant.**  
Remplissage progressif du composteur.  
Attention aux apports massifs de gazon frais : il doit être sec et en quantité limitée.



## ÉTÉ

**Surveiller l'humidité.**  
Remplissage progressif du composteur avec les déchets de cuisine et de jardin.



## AUTOMNE

**Surveiller le mélange en remuant.**  
Remplissage progressif du composteur avec les déchets de cuisine et de jardin.  
Beaucoup de feuilles mortes à cette saison.

## HIVER

Le composteur continue d'être utilisé en hiver par un remplissage progressif. Le compost hiberne, le travail des micro-organismes est ralenti.

## Que mettre dans votre composteur ?

### OUI

Épluchures et déchets de légumes et de fruits  
Fleurs fanées  
Tailles de haies  
Fruits et légumes abîmés  
Marcs, filtres à café  
Coquilles d'œufs écrasées  
Essuie-tout, serviettes en papier  
Déchets de l'aquarium  
Plantes d'appartement non malades

### NON

Végétaux traités  
Plantes malades  
Thuyas  
Pelures d'agrumes  
Croûtes de fromage  
Produits animaux  
Coquilles dures (noix, noisettes)  
Pansement, médicaments  
Balayure de la maison  
Sacs d'aspirateurs pleins  
Cendre de bois  
Tous les matériaux non biodégradables

### OUI, mais en quantité limitée

Tonte de pelouse  
Pomme de terre  
Feuille morte coriace  
Sciure, copeaux non traités

Litière biodégradable des animaux domestiques en bonne santé

## Quelques règles élémentaires à respecter

Un minimum de manipulations est nécessaire pour réussir un bon compost :

1

Mélanger les différentes catégories de déchets pour éviter les couches homogènes trop épaisses, source de mauvaises odeurs. Arriver à un certain équilibre entre les produits carbonés (bruns et secs) comme les feuilles et branches coupées, et les produits azotés (verts et humides) comme le gazon et les restes de cuisine.

2

Remuer le mélange, brasser de temps à autre pour favoriser le processus et éviter les mauvaises odeurs.

3

Surveiller l'humidité, arroser en période sèche.

4

Veiller à la présence de lombrics ou vers, sinon ensemercer.



## BON DE COMMANDE

Rappel : commande limitée à 2 composteurs par foyer



COMPOSTEUR EN BOIS 600 L : 15 €  
Dimensions : L 85 x l 70 x H 91 cm



COMPOSTEUR POLYPROPYLENE 400 L : 15 €  
Dimensions : L 74 x l 74 x H 84 cm



BOISEAU : 3 € OFFERT pour l'achat d'un composteur bois ou polypropylène

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal .....  
Commune .....  
Tél. ....  
Email .....

### Récapitulatif de commande :

- ... Composteur(s) bois + bioseau offert x 15 € = ..... € TTC
- ... Composteur(s) polypropylène + bioseau offert x 15 € = ..... € TTC
- ... Bioseau(x) x 3 € = ..... € TTC

### Récupération en déchetterie :

Chèque à l'ordre du **TRÉSOR PUBLIC**. Coupon et chèque à retourner à : « Sictom Régisseur - Zone Artisanale - 70360 Scey-sur-Saône »  
Cochez la case de la déchetterie où vous prendrez votre composteur :

- Amance                       Fresne-St-Mamès                       Jussey  
 Saulx-lès-Vesoul                       Vauvillers

### Récupération dans nos locaux :

Zone artisanale de Scey-sur-Saône (anciens locaux AGRIEST), paiement par chèque ou espèces. Tél. 03 84 78 09 52  
Enlèvement uniquement du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h





Le compostage est une méthode ancestrale qui apparaît aujourd'hui comme moderne.

Pour réussir cette baisse des tonnages attendue, les collectivités se doivent de mettre à disposition des usagers des outils qui leur permettront de modifier leurs pratiques : bac de tri, composteurs, ....

Grâce à l'implication de l'ADEME et du SYTEVOM, les composteurs sont cédés pour une contribution de 15 €. Profitez-en !

Franck Tisserand  
Président du Sictom du Val de Saône

## Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est la transformation (en présence d'eau et d'oxygène) de déchets organiques par des vers, des insectes et micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries, ...) en un produit comparable à l'humus, utile en agriculture et en jardinage : le **compost**.

## Pourquoi composter ?

- Pour éviter l'incinération des matières organiques.
- Pour limiter le volume de vos poubelles : les éléments compostables représentent 1/3 du volume de votre bac.
- Pour valoriser vos déchets sur place sans avoir besoin de les transporter et de les éliminer : l'environnement est ainsi préservé à moindre coût.

## Où placer le composteur ?

Placer votre composteur à l'extérieur, sur un terrain plat et directement sur la terre préalablement grattée. Choisissez un lieu facilement accessible dans votre jardin, légèrement ombragé et à l'abri du vent. Ne placez jamais votre composteur sur du gravier, de la pierre, ou du béton.



## Problèmes courants et solutions

Problèmes	Causes possibles	Solutions
Mauvaises odeurs	Les odeurs désagréables sont produites par un <b>manque d'aération</b> ou un <b>excès de matières vertes</b> (tonte, fleurs fanées,...). Si le <b>tas se compacte</b> et s'il est <b>trop humide</b> , les bactéries qui prolifèrent dans ce milieu sans air produisent une odeur d'œuf pourri.	<b>Brassez</b> , et <b>rajoutez des matières brunes</b> (broyat, feuilles mortes,...). Le tas qui sent mauvais doit être retourné. Incorporez plus de matières structurantes (broyats...) avec vos déchets verts ou <b>diminuez la quantité d'eau</b> apportée.
Ne chauffe pas	Si votre compost ne chauffe pas, soit il <b>manque d'oxygène</b> à cause d'un <b>excès d'humidité</b> , soit il est <b>trop sec</b> , d'un <b>volume trop petit</b> , soit il y a un <b>excès de porosité</b> et l'air y circule trop bien, soit il <b>manque d'azote</b> .	<b>Brassez</b> , retournez pour aérer. Suivant le cas <b>faites sécher</b> ou <b>humidifiez</b> .
Petites mouches ou mouches « bleues »	<b>Restes de repas</b> ou <b>fruits gâtés</b> en surface du compost. Restes de <b>viandes</b> , <b>poissons</b> ou excréments.	<b>Couvrez</b> ces déchets par de la tonte, des feuilles ou du broyat. <b>Ne mettez plus</b> ces matières, ou bien <b>enterrez-les</b> à 15-20 cm dans votre tas à l'aide d'un fourche ou d'un bâton.

## Comment utiliser votre compost ?

L'utilisation du compost dépend de sa maturité de 3 à 12 mois. Si vous attendez trop longtemps, le compost va se minéraliser et n'offrira plus d'intérêt pour les plantes et le sol.

Après 3 à 4 mois, le paillis.

Après 6 à 8 mois, l'amendement organique (pour enrichir le sol en hiver ou pour pailler).

Après 10 à 12 mois, le rempotage (pour le semis mélanger avec de la terre).

Pour toutes questions techniques supplémentaires, un maître composteur est à votre disposition au sein du SYTEVOM au : 03 84 76 98 05

## Pour contacter le SICTOM

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (professionnels : sur rendez-vous uniquement).



Zone artisanale  
70360 SCEY-SUR-SAÔNE  
tél. 03 84 78 09 52  
fax 03 84 76 03 87  
mail [compost@sictomvds.com](mailto:compost@sictomvds.com)  
site [www.sictomvds.com](http://www.sictomvds.com)

# Faire son compost soi-même



Conception : Version libre 03 84 76 07 92 - Crédit photographique : SICTOM

la meilleure façon de recycler  
ses déchets de cuisine  
et de jardin, tout en produisant  
un fertilisant de qualité !

